VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Mardi 24 septembre 2019

SUD OUEST

Charente Libre

Les lacs vidés en attendant la pluie

Photo Renaud Joubert

Pour soutenir le débit de la Charente, alors que les lacs de Lavaud et de Mas Chaban sont au plus bas, les vannes de la retenue de La Guerlie ont été ouvertes. Tout en espérant des grosses pluies automnales. Page 5

Les explications

Carbone: les arguments fumeux de Royal

L'interview restera dans les annales. Questionnée sur ses absences aux six dernières réunions du Conseil de l'Arctique – où elle représente la France en tant qu'ambassadrice des pôles – , Ségolène Royal s'est défendue au micro de «Quotidien» avec une rare maladresse. Après avoir nié en bloc, *«Vous avez mal regardé […], faut pas croire toutes les saloperies qui sont dites»*, l'ex-ministre de l'Écologie, acculée par les preuves fournies par la journaliste Valentine Oberti, plaide alors sa volonté de ne pas alourdir son bilan carbone: *«Je fais attention aux déplacements qui sont vraiment utiles.»*

Ségolène Royal au micro de Valentine Oberti, journaliste de l'émission «Quotidien» diffusée sur TMC. Capture d'écran

Aller-retour en avion privé

Sauf qu'en juillet 2018, Ségolène Royal s'est rendue à l'inauguration en Islande du Laperouse, un navire de croisière de luxe naviguant dans l'Arctique. Si l'«utilité» d'un tel déplacement interroge, les moyens de transport pour s'y rendre interpellent: aller-retour dans la même journée à bord d'un avion privé affrété par la société Ponant, à l'initiative de l'invitation. Pas très écolo pour quelqu'un qui se targue de veiller à son empreinte carbone. Alors qu'elle commence de nouveau à nier, elle est contrainte de reconnaître l'existence du voyage après que Valentine Oberti lui a montré les photos d'elle le jour de la cérémonie inaugurale. La suite est épique. *«Un jet privé, ça pollue pas mal quand même»*, lui demande la journaliste. *«Non, non, non»*, bafouille Ségolène Royal préférant détourner l'attention sur le fait que le vol n'était pas financé par de l'argent public.

Face à l'insistance de la journaliste quant au «paradoxe écologique» du voyage, l'ancienne candidate à la Présidentielle se sort péniblement de la situation en affirmant que les navires de la société Ponant polluent moins que les autres. Pas sûr que cela suffise à justifier un tel déplacement…

L'infographie

Confiance: les scientifiques en tête, les politiciens en berne

Les professionnels qui inspirent ...

... LE PLUS CONFIANCE

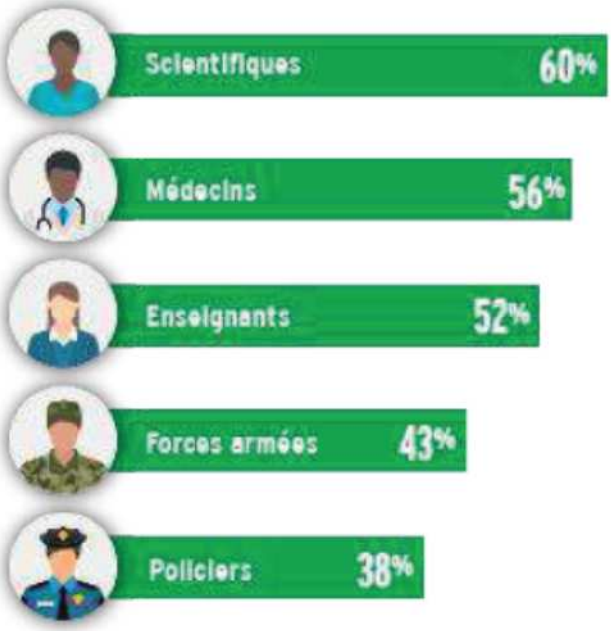

... LE MOINS CONFIANCE

Enquête Ipsos MORI menée en ligne en octobre 2018 auprès de 19.587 adultes âgés de 16 à 74 ans dans 23 pays (Argentine, Australie, Belgique, Canada, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Japon, Pologne, Corée du Sud, Espagne, Suède, États-Unis, Brésil, Chine, Inde, Mexique, Russie, Arabie Saoudite, Afrique du Sud et Turquie).

INFOGRAPHIE CL

■ Près de 3/4 des entreprises charentaises du bâtiment ont des difficultés à recruter ■ Dans le département, 1 000 postes ne sont toujours pas pourvus ■ Face au phénomène, le secteur veut changer sa réputation.

BTP: 1 000 emplois en souffrance

Mathieu ESCOULA
m.escoula@charentelibre.fr

Deux mois et demi se sont écoulés mais l'amertume est encore vive. En juillet dernier, David Dufrene, patron d'une entreprise de maçonnerie spécialisée dans la rénovation basée à Jarnac, perd les trois salariés qui composent son équipe de plaqueur-carreleur-menuisier. L'un a pris sa retraite, l'autre est parti pour des raisons de santé tandis que le dernier a déménagé dans une autre région.

> **Un manœuvre peut finir chef d'entreprise.**

Depuis deux ans, David Dufrene, patron d'une entreprise de maçonnerie, recherche un couvreur et un maçon. Photo Quentin Petit

Trois départs successifs contraignant le chef d'entreprise à embaucher en urgence. En vain. Résultat: il a dû se résoudre à abandonner ce secteur d'activité, pourtant porteur. Des difficultés de recrutement comme celles-ci, il n'est pas le seul à y être confronté dans le département où pas moins de 1 000 postes dans le secteur du BTP restent non pourvus. Chasseur de tête, agences d'intérim, Pôle Emploi, annonces sur Facebook, bouche à oreille... Pendant un an, Marc Briaud, gérant de l'entreprise d'électricité Elecsolair, a tout essayé pour tenter de dénicher deux nouveaux salariés. «*J'ai finalement trouvé: le premier car il a été licencié, le second car il venait d'arriver dans la région. Heureusement car sur place, c'est un désert*», s'agace le patron qui regrette de ne plus pouvoir prendre de chantiers jusqu'à la fin de l'année, faute de personnel suffisant. Même discours pour Stéphane Canepa, directeur général de l'entreprise de gros œuvre Longeville: «*Si j'avais dix employés supplémentaires, ce serait bien mais je sais que je ne les aurai pas.*»

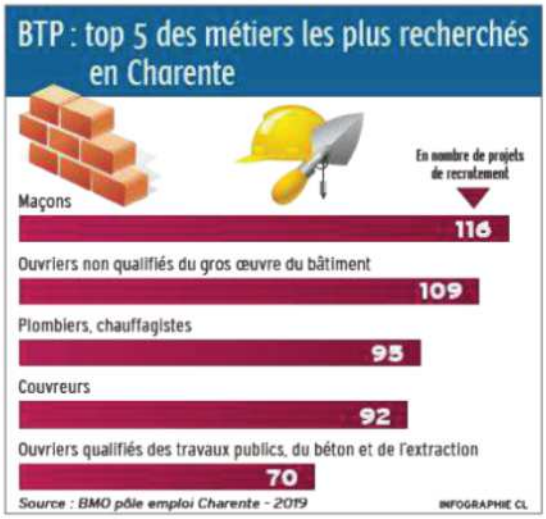

«Le temps de la truelle est révolu»

Comment expliquer un tel désintérêt pour le métier? Si le vieil argument d'une filière professionnelle insuffisamment valorisée revient parfois dans la bouche des professionnels, celui de l'image d'un métier qui peine à se moderniser est plus pertinent.
«*Le temps de la truelle est révolu*», pour Stéphane Canepa. Par cette formule clinquante, le patron espère dépoussiérer la vieille réputation du secteur où charges lourdes et cadences soutenues sont marquées dans l'esprit collectif. «*C'est malheureusement en décalage avec la réalité*, estime-t-il. *Le secteur s'est mécanisé et le travail physique s'est allégé.*»
Même mélodie chez David Dufrene, qui sur son chantier dans l'ouest charentais, n'est pas peu fier de sa grue mobile acquise un mois plus tôt pour 40 000 euros. «*C'est un gain de temps et d'énergie, on ne transporte plus les gravats à la main par l'échelle*», détaille-t-il.

La crainte des «déserts artisanaux»

«*Le bâtiment n'est pas vu comme un vecteur de promotion sociale*», regrette de son côté Flavien Delâge, directeur de la section BTP au CFA de Chasseneuil. Pourtant, «*un manœuvre peut finir chef d'entreprise*», souligne Stéphane Canepa, rejoint par Jacques Authier, président de la section Charente de la Fédération française du bâtiment qui précise qu'«*aucun ouvrier dans le bâtiment n'est au SMIC*».
Autre enjeu pour le secteur: attirer de la main-d'œuvre au-delà des frontières du département. «*Il faut qu'on arrive à vendre la Charente car la concurrence est rude entre Bordeaux et La Rochelle*», analyse Stéphane Canepa.
Artisans «*messagers*» envoyés dans les collèges, participation au forum des métiers, campagne de communication, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) multiplie quant à elle les actions afin de valoriser le BTP auprès du grand public.
«*Il y a urgence*, prévient Marc Briaud d'Elecsolair. *Si rien ne se passe, dans dix ans, ce sera le même phénomène que les médecins de campagne.*» Et le terme «*désert artisanal*» s'ajoutera à celui de «*désert médical*».

Le chiffre

72 %

Pas moins de 72 % des entreprises charentaises du bâtiment souhaitent recruter ou ont des difficultés à trouver du personnel. Si le département compte 6568 emplois salariés privés dans ce secteur, 1000 postes n'ont toujours pas trouvé preneur.

Olivia Foli, spécialiste du monde du travail

«Un univers très particulier»

Pour Olivia Foli, enseignante-chercheuse, maîtresse de conférences à Sorbonne Université, spécialiste du monde du travail, le bâtiment est régi par des codes qui lui sont propres pouvant dissuader de potentiels candidats.

Pourquoi d'un point de vue sociologique, le bâtiment attire si peu?
Olivia Foli. C'est un univers professionnel très particulier où la communication est parfois assez dure. Cette culture renvoie une image du secteur défavorable. Ce sont des métiers à risque or la prise de risque est valorisée. Celui qui met systématiquement son casque et ses gants peut être vu comme un peureux. C'est un exemple. Le mode de management est aussi assez autoritaire et contrôleur. Peu d'indépendance est laissée aux ouvriers sur un chantier. Tout cela peut être dissuasif pour de potentiels nouveaux arrivants. Enfin, les conditions d'embauche, bien souvent sur des contrats courts, et la pénibilité du travail expliquent ce faible engouement.

Pourtant grâce à la mécanisation sur les chantiers, la pénibilité a tout de même baissé.
Oui elle s'est réduite mais cela reste peu connu.

Le retour aux métiers manuels est de nos jours valorisé, pourquoi est-ce que ça échappe au secteur du BTP?
Ce phénomène est récent et il faut laisser du temps pour que ça se concrétise. De plus, la pression est forte sur les chantiers avec des pénalités en cas de retard. Cela retombe sur les salariés. Ça peut en refroidir certains.

Olivia Foli, enseignante-chercheuse, maîtresse de conférences à Sorbonne Université, spécialiste du monde du travail. Repro CL

France 3 Poitou-Charentes accélère sur le numérique

Le nouveau directeur régional de France 3 Nouvelle-Aquitaine, Xavier Riboulet, est venu présenter la grille de rentrée de sa chaîne à Poitiers.

Xavier Riboulet, le nouveau directeur régional de France 3 Nouvelle-Aquitaine, est venu à Poitiers présenter la nouvelle grille de la télé régionale. Principale nouveauté: le temps d'antenne a augmenté de 7 minutes pour chacun des deux journaux télévisés régionaux quotidiens. *«Nous prenons l'antenne dès 11h53, le midi, et 18h53, le soir,* souligne Fabrice Bidault, le rédacteur en chef de France 3 Poitou-Charentes. *Nous produisons 30 minutes d'information régionale et une douzaine de sujets web chaque jour. On n'a jamais produit autant de contenus!»* Parmi les nouvelles têtes, citons l'arrivée de Philippe Aigueperse, qui succède à Christophe Zirnhelt à la présentation de l'émission «Ensemble c'est mieux», diffusée du lundi au vendredi, à 10 h 45; et celle de la journaliste Leïla Kaddour, qui présentera le nouveau magazine culturel «Bis», un mercredi par mois.

Leader sur les réseaux sociaux

Xavier Riboulet a également annoncé que les élections municipales à venir allaient bénéficier d'un dispositif exceptionnel. *«Dimanche en politique est un rendez-vous important et il le deviendra encore plus dans les mois qui viennent: en terme de débats, ce sera sans commune mesure avec ce qu'on faisait avant»,* a t-il expliqué. Le

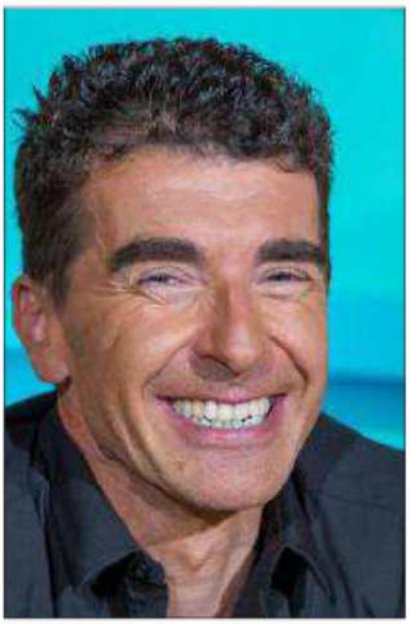

Philippe Aigueperse, qui présente l'émission «Ensemble c'est mieux», est l'un des nouveaux visages de France 3.
Photo Jean-Christophe Dupuy

patron de France 3 Nouvelle-Aquitaine a également mis l'accent sur le web. Il était d'ailleurs accompagné de Delphine Vialanet, sa déléguée au numérique. *«Notre territoire est hors du commun au regard des autres régions de France 3. Nous sommes, par exemple, leader sur les réseaux sociaux: notre page YouTube compte plus de 100 000 abonnés, soit près du double du second (NDLR: la chaîne YouTube de France 3 Hauts de France compte 57 000 abonnés).»* Surtout, le directeur régional s'est longuement félicité du succès de NoA, le média régional 100 % web lancé il y a un an. *«C'est ma madeleine de Proust,* a lancé Xavier Riboulet avec un sourire gourmand. *Depuis un an, ce nouveau média émet 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sur la France entière. On y a diffusé 500 heures de programme frais, en un an, dont 200 heures de sports. On essaie d'occuper le terrain.»*

Les syndicats tempèrent

Contacté à la sortie de ce raout de rentrée, Antoine Morel – élu SNJ-CGT de France 3 Poitou-Charentes – nuance les propos de son directeur régional: *«Effectivement, tous les syndicats de France 3 ont validé le projet NoA et signé le protocole de suivi,* admet l'élu de l'instance de proximité de France 3 et membre du bureau national du SNJ-CGT de France Télévisions. *Je porte certes une voix minoritaire, mais aujourd'hui, ce que je remarque, c'est qu'il y a deux poids deux mesures à France 3: toute la communication est axée sur NoA, alors que France 3 reste la chaîne de référence et qu'elle fait des audiences exceptionnelles. NoA, c'est de la télé low-cost qui n'a aucun moyen de mesurer son audience. Et on entretient le flou entre l'information produite par France 3 et les programmes diffusés sur NoA. Je pense que la rédaction de France 3 a encore de l'avenir, tandis que NoA n'a pas de rédaction...»*

Le lac de Lavaud presque à sec, La Guerlie à la rescousse

Le lac de Lavaud n'est plus rempli qu'à 15 %. Alors, pour continuer à soutenir l'étiage de la Charente, les vannes de la retenue de la Guerlie ont été ouvertes, hier.

> Les sols sont tellement secs qu'il faut du temps avant que cela se ressente sur les débits des rivières.

Antoine BENEYTOU
a.beneytou@charentelibre.fr

À gauche, la retenue d'eau de La Guerlie, à droite le lac de Lavaud, qui ne dispose plus que 15 % de sa capacité. Photo Renaud Joubert

Un million et demi de mètres cubes d'eau. C'est le volume restant dans le lac de Lavaud en cette fin septembre. Alors que cette retenue créée à la fin des années 1980, dispose d'une capacité totale de 9 millions de mètres cubes. Forcément, c'est un paysage de marée basse qui s'offre aux promeneurs. *«Sauf que l'eau ne remontera pas dans six heures»*, regretterait presque Romain Ozog, chef de projet à l'Établissement public territorial de bassin Charente (EPTB).

Avec le lac de Mas Chaban, ces deux bassins situés aux confins de la Charente et la Haute-Vienne ont pour vocation de soutenir l'étiage du fleuve Charente. Et de garantir un débit minimum de 3 m³/s à Vindelle, au nord d'Angoulême. Mais le 18 septembre, ce débit a chuté à 2,96 m³/s. Et la tendance est à la baisse.

Entre 500 000 et 700 000 mètres cubes

«Le lac de Lavaud n'est plus qu'à 15 % de remplissage et Mas Chaban à 10 %», résume Romain Ozog. L'an dernier, ces taux de remplissage n'avaient été atteints que fin novembre... Problématique. Alors, pour continuer à garantir un débit suffisant dans la Charente, la décision a été prise d'ouvrir les vannes de la retenue d'eau de La Guerlie...pour alimenter le lac de Lavaud et continuer à soutenir l'étiage, jusqu'à l'automne. Jusqu'au 3 octobre prochain, ce sont entre 500 000 et 700 000 m³ qui s'écouleront de la base nautique de La Guerlie. Le niveau de l'eau dans cette retenue dite «secondaire», d'une capacité totale d'un million de mètres cubes, devrait ainsi baisser d'environ 2,50 mètres. Ce n'est pas la première fois qu'une vidange de la sorte est décidée. En 2015, et 2017, il avait également fallu s'y résoudre. Mais cette année, il faudra puiser dans la base nautique de la Guerlie dans des proportions plus importantes. La faute *«à la sécheresse et au fait qu'il n'y ait pas de pluies depuis juin. Il y a eu des périodes de canicule avec des phénomènes d'évapotranspiration importants»*, explique Romain Ozog. *«Sur tout le bassin de la Charente, on a eu une situation catastrophique. [...] On a des assecs sur les affluents c'est très préoccupant.»*

Du côté de l'EPTB, on espère tout de même un coup de pouce de la météo, avec des précipitations importantes. *«S'il ne pleut pas de façon importante, le débit va continuer à baisser à Vindelle»*, expose Romain Ozog. Et ce, malgré la vidange de la Guerlie, qui ne pourra pas tout compenser. Certes, il a commencé à pleuvoir ce week-end. *«Mais seulement 15 millimètres. Les sols sont tellement secs qu'il faut du temps avant que cela se ressente sur les débits des rivières. Il faudrait de gros orages.»*

En vue

Conjoncture 2019 : les entrepreneurs charentais plus confiants

La Chambre de commerce et de l'industrie de la Charente et la Banque de France ont présenté mercredi la synthèse de leurs enquêtes de situation des entreprises du département au premier semestre 2019 et les perspectives pour les six derniers mois de l'année. La Charente figure toujours à la 3e place de l'économie régionale, principalement grâce à la filière des spiritueux et au secteur industriel. Parmi les tendances qui se dégagent de ces enquêtes menées auprès d'un échantillon de 159 entreprises charentaises, on note, pour juin 2019 *«que le climat de confiance des dirigeants en l'avenir de leur entreprise est plutôt favorable par rapport au mois de janvier qui était très marqué par la crise des gilets jaunes,* affirme Frédéric Charpentier, chargé d'études pour la CCI. *On revient au niveau de confiance enregistré au 1er semestre 2018.»* Le niveau d'investissement au 1er semestre est encourageant (36 % des entreprises ont investi au 1er semestre), surtout dans l'industrie (45 %). Les dirigeants prévoient une stabilité pour le second semestre. Sur l'année 2018, le nombre d'emplois salariés privés progresse légèrement de 0,2 % pour arriver à 82 500 emplois. C'est le secteur de la construction qui a le plus embauché, avec 0,7 %, notamment en raison des nombreux travaux routiers et urbains dans le département.

Le post

Félicitations à Jean-Luc Lassoudière nouveau référent En Marche de la #Charente avec qui nous avons marché ensemble, depuis le début.

Sandra Marsaud
Députée LREM de la Charente

Enfin une personne qui trouve grâce aux yeux de Sandra Marsaud, députée du Cognaçais. Alors que Jérôme Couthon, le précédent référent départemental d'En Marche, a préféré jeter l'éponge en raison de ses relations exécrables avec la députée, que Thomas Mesnier s'est fait taxer de «commissaire politique» et que le candidat LREM de Cognac n'aura pas son soutien, elle se réjouit de la nomination de l'agriculteur de Verdille à la tête du parti dans le département. Courage à lui pour rabibocher tout le monde.

■ Grand Cognac fait sa rentrée jeudi ■ Les élus vont devoir boucler des projets structurants avant le renouvellement en mars ■ Le point avec le président.

Agglo: six mois pour finir de «poser les socles»

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Ils n'ont plus que six mois pour *«poser les socles»*, comme le dit Jérôme Sourisseau, le président. Les élus de Grand Cognac se réuniront jeudi, à 18h, à la salle des fêtes d'Angeac-Champagne, pour le conseil communautaire de rentrée. Un menu chargé. Entre autres sujets à l'ordre du jour: le lancement de la rénovation de la piscine de Jarnac, le début des travaux de la plaine des sports dans la même ville, l'acquisition d'une aile du Musée d'art et d'histoire à Cognac pour y installer le pôle tourisme de l'agglo…
Jusqu'aux élections municipales, en mars, les projets devraient être adoptés à un rythme soutenu. *«Les élus sont mûrs. Ils connaissent assez les dossiers pour les valider,* observe Jérôme Sourisseau. *L'objectif, c'est que les projets structurants puissent être adoptés.»* Tout comme le budget 2020 qui permettra aux projets *«de suivre leur cours»*. Le point sur les chantiers à mener.

À 46 ans, Jérôme Sourisseau est candidat à un troisième mandat de maire à Bourg-Charente et aimerait continuer à porter les projets de l'agglo en tant que président.

Photo J. P.

C'est la dernière rentrée avant les municipales, en mars. Des projets ont été engagés à l'agglo et n'ont pas encore vu le jour. Où en est le parc des sports?
On devrait pouvoir voter le projet avant le renouvellement. J'ai fait un pas financier: l'enveloppe se monte maintenant à 6,5 millions d'euros. C'est beaucoup… mais beaucoup de choses se sont rajoutées. L'idée, c'est de raser la tribune ouest, qui n'est plus aux normes; d'en refaire une avec un espace restauration, de vrais vestiaires… On garde, en revanche, l'ancienne tribune est. Tout ça doit encore être validé par le comité de pilotage, avant de passer devant le conseil d'agglo.

Vous avez annoncé, aussi, l'installation d'un pôle culturel dans le centre de Cognac. Comment ce dossier a-t-il avancé?
Nous négocions toujours avec Joël Joanny pour implanter le conservatoire, la médiathèque et les archives du cognac dans les Salons de la cité, place François-1er. C'est le bâtiment idéal.
Nous souhaitons occuper le rez-de-chaussée, l'étage supérieur et peut-être même des appartements. Le propriétaire n'aura pas l'occasion, une deuxième fois, de tout vendre mais nous sommes toujours en négociation et j'ai toujours un plan B.

Autre chantier en cours: le plan local d'urbanisme intercommunal.
On devrait avoir validé, d'ici à mars, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), première étape du plan local d'urbanisme intercommunal. Il va fixer les orientations d'aménagement du territoire, c'est très compliqué.
Si on accompagne le développement économique comme prévu, en limitant la consommation d'espace agricole, on ne peut plus construire une seule maison. Notre priorité, ça va être la reconquête des logements vacants.

Vous avez lancé un projet d'expérience immersive dans les musées. Sera-t-il abouti avant le renouvellement?
Il sera validé. Beaucoup d'entreprises de l'image, d'Angoulême, ont candidaté, mais pas que.
Nous allons prochainement attribuer le marché. Cette expérience permettra de découvrir au Musée d'art et d'histoire, au Musée des arts du cognac et à l'Espace découverte, six périodes de l'histoire en réalité virtuelle, des dinosaures au cognac.

À votre élection en décembre 2017, vous aviez pour objectif de redresser la barre des finances avant 2020. Pari gagné?
La situation est toujours complexe. La trajectoire reste la même: une baisse des dépenses de fonctionnement, le gel des dépenses de personnel et une baisse de la dotation de solidarité communautaire de 50 % sur trois ans. Ces deux dernières années sans emprunt vont toutefois permettre aux nouvelles équipes de réinvestir dans des projets structurants.

Comment envisagez-vous le renouvellement qui s'annonce en 2020 dans l'assemblée communautaire?
Nous n'avons de certitudes que pour Cognac, Jarnac, Cherves et Ars… Le renouvellement de Cognac va évidemment compter dans l'assemblée mais je ne crois pas que ça va être le grand chambardement escompté.
On ne va pas repartir d'une feuille blanche.

Vous êtes vous-même candidat à un troisième mandat à Bourg-Charente…
Oui, je n'ai pas fini ce que je voulais faire. C'est plus compliqué qu'avant, il y a plus de conflits à gérer mais c'est un maillon passionnant et les deux tiers de l'équipe veulent poursuivre.

Candidat aussi à votre succession à la présidence de l'agglo?
Je me vois bien refaire un autre mandat. Nous avons posé les fondations, ça a été dur mais nous avons réussi à surmonter la crise. Les relations sont apaisées. J'ai envie d'emmener les projets que nous portons.

À Cognac, il y a plusieurs candidats de la même tendance politique que vous, au centre droit. Vous en soutiendrez un?
Je ne prendrai pas parti pour les municipales à venir, ni à Cognac ni ailleurs, mais je suis à disposition des candidats. À Cognac, beaucoup ont déjà demandé à me voir. Il est évident que Cognac devra participer à la gouvernance.

Cognac

La grève perturbe les cantines

La restauration de la maternelle Pauline-Kergomard sera perturbée ce midi. Archives CL

En raison d'un mouvement de grève annoncé ce mardi, la restauration et l'accueil périscolaire seront perturbés dans certains établissements scolaires de Cognac. Ainsi, il n'y aura pas du tout de restauration dans les écoles maternelles suivantes: les Borderies, Jean-Macé, Saint-Exupéry, Jules-Michelet et Victor-Hugo. Pas de restauration non plus dans les écoles élémentaires Jules-Michelet et Paul-Bert.
La restauration sera perturbée dans les écoles maternelles Pauline-Kergomard et Simone-Veil, ainsi qu'à l'école élémentaire Victor-Hugo.
À l'école maternelle Pauline-Kergomard, l'accueil périscolaire sera également perturbé matin et soir. À Saint-Exupéry, un service minimum d'accueil sera mis en place au centre de loisirs du Petit Parc (une enseignante en grève sur trois).
Aucune perturbation n'est annoncée pour les écoles élémentaires Simone-Veil (Châtenay et Champ de foire) et Pierre-et-Marie-Curie.

Conférence sur la bibliothèque au MAH. Dans le cadre de la semaine du patrimoine, le musée d'art et d'histoire accueille le directeur de la bibliothèque de Cognac, Jérémy Paillet, pour une conférence-débat sur l'évolution et l'envers du décor de la bibliothèque municipale de Cognac, mardi 24 septembre à partir de 15h. Entrée gratuite, réservation conseillée au 05 45 32 66 00.

Cherves-Richemont

Agnès Jaoui dans son salon à l'Abaca

Dans le cadre de sa programmation «Les Quais, ici ou ailleurs», la maison Hennessy accueille mercredi 2 octobre, à 20h à l'Abaca, la comédienne et réalisatrice Agnès Jaoui, avec l'ensemble Canto Allegre et l'orchestre Carabanchel pour un concert joyeux et festif. «Dans mon salon» propose un parcours onirique allant de la cantate *Actus Tragicus* de Bach, du *Gondolieri* de Rossini, en passant par la mélodie et les musiques populaires latino-américaines *Historia de un amor*, *O meu Amor* jusqu'à Claude François, Barbara et Brassens. Les réservations se font sur le site internet www.lesquais.fr mercredi 25 septembre à partir de 8h. À noter que, du fait de la délocalisation à l'Abaca, le nombre de places disponibles sera plus important. La salle pouvant accueillir jusqu'à 600 personnes quand la jauge est limitée à 120 places au quai Hennessy). Entrée gratuite.

CHÂTEAUBERNARD

Riche rentrée littéraire à la médiathèque

Une quinzaine d'ouvrages, c'est ce que Nathalie Jaulin, animatrice littéraire au sein de l'association «Post scriptum», avait sélectionné parmi les centaines de nouveautés proposées par les éditeurs en cette rentrée littéraire 2019. Et ce vendredi, les adhérents se pressaient dans la médiathèque de Châteaubernard pour partager ses coups de cœur et ses choix. Un choix éclectique, avec «Une bête au Paradis», de Cécile Coulon, une jeune romancière de Clermont-Ferrrand, *«à l'écriture brillante, très sensuelle»*, dit Nathalie Jaulin, *«qui nous interroge sur la sauvagerie, avec des personnages de tragédie grecque»*, un roman déjà couronné par le prix littéraire du Monde. Et puis un recueil de nouvelles, «Avoue que t'en meurs d'envie», traduit de l'Américaine Kristen Roupénian ou encore des valeurs sûres de la littérature française, Marie Darrieussecq qui nous livre «La mer à l'envers», interrogation sur l'héroïsme ordinaire, et Olivia Rosenthal, pour «Éloge des bâtards», *«une ambiance électrique, une écriture très contemporaine»*, commente l'animatrice, *«pour ces 9 personnages engagés dans une lutte pour sceller de nouveaux liens entre les hommes»*.

On peut citer aussi «Ordesa», de l'espagnol Manuel Vilas, un regard original sur la mort, ou «Le clan», de Zhang Zenan, *«un très beau roman contemporain, dialogue entre deux amis à l'époque de la Révolution culturelle»*, et encore «Amazonia», roman *«d'un explorateur qui a lu les explorateurs»*. Tous sont disponibles à la médiathèque.

Des propositions de lecture bien accueillies par les adhérents de la médiathèque

Le Fief du Roy a perdu sa banque

L'agence de la Caisse d'Épargne, qui était installée dans la zone commerciale de Châteaubernard, a fermé. Reste Saint-Jacques.

«*C'est un service qui s'en va*, regrette Stéphane Musseau, président de l'association des commerçants de Châteaubernard, *c'était pratique pour nos clients d'avoir un distributeur de billets au cœur de la zone.*» Depuis la semaine dernière, la Caisse d'Épargne du Fief du Roy n'ouvre plus sa porte à la clientèle. Les activités ont été transférées à l'agence de Saint-Jacques, «*un regroupement qui permet de proposer les mêmes services avec davantage d'expertise*», explique Laurence Martinez, responsable communication de la Caisse d'Épargne Aquitaine-Poitou-Charentes, qui insiste sur «*la proximité préservée, le regroupement se fait à moins de 10 minutes de trajet, dans l'agglomération*».

Plus d'agence et plus de Dab, les services sont regroupés à Saint-Jacques. Photo CL

«*Les opérations courantes se font de plus en plus sur mobile ou par internet*, continue-t-elle, *tandis que les opérations sur Dab* (distributeur automatique de billet) *ont baissé de plus de 11 % l'année dernière*». Enfin, dit-elle, «*une agence plus importante permet d'avoir des agents mieux formés, sur des domaines d'expertise plus divers. Ainsi, nous créons un poste de responsable de clientèle spécialiste de la gestion de patrimoine. D'ailleurs, le transfert se fait sans suppression d'effectif*». Il n'en reste pas moins que désormais, en cas de besoin d'argent liquide, il faudra aller jusqu'à la galerie marchande d'Auchan ou au rond-point des Vauzelles.

Travaux, gestion et administration évoqués en conseil

Le conseil de rentrée, qui avait peu de points à l'ordre du jour, s'est déroulé jeudi dernier.

Le premier point concerne la partie finance où il est demandé au conseil d'accorder une subvention exceptionnelle au comité des fêtes pour le remboursement de la location du groupe électrogène lors de la fête du pain. Cette demande est acceptée. Toujours dans le même registre, Didier Gois fait part de l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). En effet, le conseil communautaire a décidé en 2018 de diminuer les secteurs correspondants aux différents services, de 6 à 5 secteurs, et d'harmoniser les taux sur 10 ans. Suite à une erreur de transcription, la commune est donc passée en 2018 à un taux de 10,68 % très en baisse par rapport à 2017 (20,16 %). Afin d'obtenir un lissage sur 10 ans dans les cinq secteurs, le taux de la TEOM pour la commune est fixé à 21,37 % pour l'année 2019.

Administration. La commune adhère à la télétransmission des documents administratifs, soumis au contrôle de légalité et les flux comptables et financiers vers la trésorerie. Cet outil efficace et rapide permet de transmettre les documents par voie électronique. Le conseil émet un avis favorable pour la signature d'une convention avec les autorités concernées.

Didier Gois, maire, et Karine Ganry, adjointe. Photo CL

Voirie. Il est fait un point sur les travaux envisagés pour l'année 2019 qui touchent à leur fin.

Une enquête publique sera initiée afin de déplacer un chemin rural pour obtenir une continuité dans le cadre du Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée.

Travaux dans le gymnase. Pour le terrain de basket, le tableau des 24 secondes est opérationnel, des lampes ont été changées. Didier Gois précise qu'une étude est en cours pour le changement de l'éclairage et du chauffage. Enfin, la circulation autour du gymnase sera revue.

La Canopée a lancé sa saison

Il fallait marcher dans les pas de l'ours pour rejoindre l'équipe de La Canopée, fin prête à frapper les trois coups du lancement de saison 2019-2020, samedi dernier. Devant une salle bien remplie, Nathalie Chanas-Nicot introduisait la soirée par les remerciements d'usages, à tous ceux qui de près et de loin soutiennent la salle ruffécoise et participent à son développement. Deux chanteuses se sont alors invitées sur la scène, puis deux autres et une farandole de personnes en blanc vêtues. Toute l'équipe de l'association «Du livre à la scène» qui accueille le public sur certains spectacles, avait réservé une belle surprise à l'équipe de La Canopée et au public dont les applaudissements confirmaient leur plaisir.

Les bénévoles du Livre à la scène ont salué le public en chantant et dansant leur joie d'ouvrir la saison culturelle. Photo CL

Avec la complicité du comédien, auteur et metteur en scène Alberto Garcia Sanchez de la Compagnie La Cavalière bleue qui ponctuait la présentation d'extraits de sa pièce «Le Jardin» reprise et adaptée en résidence actuellement à La Canopée, Nathalie Chanas-Nicot, directrice générale et artistique et Julie Claitte-Hamon, directrice adjointe, administration et programmation jeune public se sont relayées pour présenter les rendez-vous adultes et enfants de la saison. Et comme à chaque fois, avec le talent de donner envie de venir voir tous les spectacles.

À l'issue de la présentation, le public a pu se restaurer au buffet préparé et servi par les bénévoles du «Livre à la scène» qui transforment les produits offerts par les partenaires et ajoutent leurs touches personnelles. En seconde partie de soirée, la salle a pu applaudir la pièce «Elle et mon genre», d'Alberto Garcia Sanchez, un regard pointu et empathique sur les femmes.

Dominique RÉTOURET

La billetterie de la saison 2019-2020 est ouverte au bureau de La Canopée, 3 rue Raoul Hédiart à Ruffec, du mardi au vendredi de 10h30-12h30 et de 14h-17h30. Renseignements Canopée 05 45 31 32 82 Office de tourisme 05 45 31 05 42.

Les spectacles en octobre et novembre

La Canopée sera théâtrale, musicale et humoristique en octobre.
Les prochains spectacles du mois d'octobre démarrent **samedi 5 octobre** à 20h30 par un rendez-vous lyrique et humoristique à ne surtout pas manquer avec *Oh la belle vie* de la Compagnie Cinq de cœur que les habitués de la salle ont déjà eu l'occasion d'applaudir dans *Le concert sans retour*. Cette fois encore, les cinq comédiens chanteurs prouveront au public qu'il est possible de vivre d'humour et de musique. *«Ce spectacle devrait être remboursé par la sécurité sociale»* affirme Nathalie Chanas-Nicot. Spectacle familial dès 6 ans.
À suivre, **jeudi 10 octobre** à 20h30, dans le cadre de Piano en Valois, Florian Noack, nommé jeune virtuose 2015, interprétera son dernier disque consacré à ses propres transcriptions et paraphrases pour piano.
Mardi 15 octobre à 20h30, ce sera un récit slamé, *Le dernier ogre* par la compagnie Le Cri de l'armoire, que la salle applaudira. Après *Ulysse nuit gravement à la santé*, la compagnie s'attaque à un nouveau récit dans un univers sombre et intense composé de sons, de silences et de mots slamés en alexandrins. *«Émotions et frissons garantis»* promet la présentatrice.
En novembre, quatre autres rendez-vous sont programmés. **Samedi 9**, *Le réveil de maman*, Cie Sweet Tracteur, conte et musique. **Jeudi 14**, *Et si on ne se mentait plus*, Cie Les Inspirés, théâtre. **Le 23**, *Ouïe le sens du son*, Ludor Citrik et Le Pollu, clowns hirsutes et Grommelants. **Le 28**, *L'Avare*, version en robinets, Cie Tabola Rassa, théâtre d'objets.

«Oh la belle vie» le 5 octobre à La Canopée. Photo CL

643361

CHÂTEAUBERNARD

Claudette JOFROIT,
Sylvie et Eric LIAUD,
Francine et Yannick GAUTREAU,
ses enfants et leurs conjoints ;
Pierre et Magali, Marie et Clément,
François et Florine,
Jean-Charles et Sophie,
Lucie et Yannick, Harmonie,
ses petits-enfants ;
Sarah, Bastien, Sacha et Ana,
ses arrière-petits-enfants ;
vous font part du décès de

Mme Juliette JOFROIT,
née MARON,

survenu à l'âge de 91 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 27 septembre 2019, à 15 heures, en l'église Saint-Antoine de Cognac, suivies de l'inhumation au cimetière du Breuil.
Mme JOFROIT repose à la chambre funéraire de Cognac, 5, rue Richard.

PFG, Services funéraires, marbrerie, prévoyance, 23, rue d'Angoulême, Cognac, tél. 05.45.82.00.38.

643628

CHÂTEAUBERNARD

Bernard Claude et Philippe,
ses enfants ;
sa famille, ses amis
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Marthe DESCENDIER,
née JOUGIER,

dans sa 94e année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 27 septembre 2019, à 14 h 30, en la chapelle des Templiers de Châteaubernard, suivies de l'inhumation au cimetière de cette même commune.
Mme DESCENDIER repose à la maison funéraire du Plassin, entrée n°1, à Gensac-la-Pallue, où la famille recevra les visites le jeudi 26 septembre, de 15 h 30 à 18 h.

PF Hervoit, F. Leclerc, maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac, Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

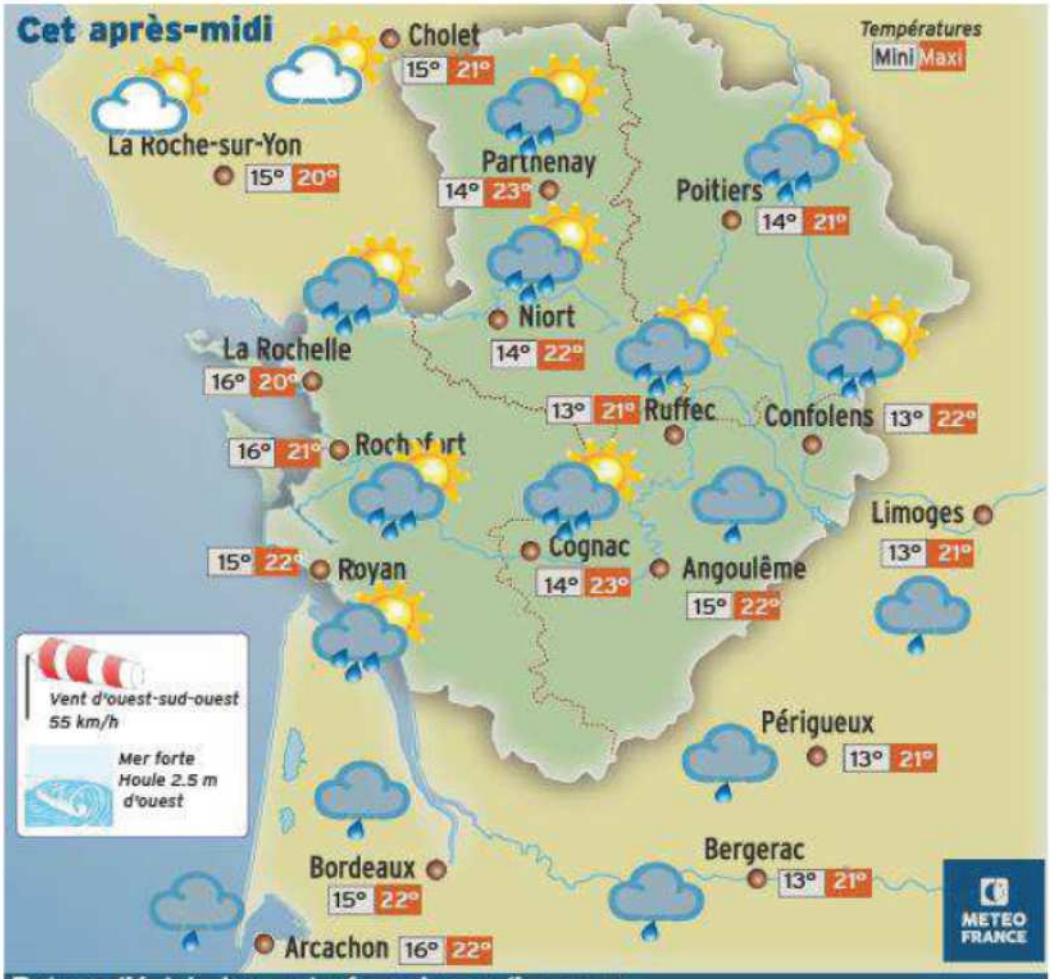

Retour d'éclaircies malgré un risque d'averses.

Les nuages sont nombreux, et délivrent de rares averses. Par moments, entre deux averses, le soleil parvient à percer. Vent de Sud-Ouest à Ouest modéré, à assez fort, avec des rafales approchant 60 km/h sur la côte.

Mercredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
15° 21°	14° 20°	13° 20°	12° 20°

Jeudi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
16° 23°	15° 23°	14° 23°	13° 23°

Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
15° 23°	14° 23°	13° 23°	14° 22°

Samedi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
14° 22°	13° 23°	11° 23°	12° 22°

Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
14° 23°	13° 24°	11° 25°	12° 23°

Lundi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
14° 24°	13° 25°	12° 25°	13° 24°

HIER	Mini	16h
Angoulême	11°	21°

ÉCONOMIE CIRCULAIRE Le projet de loi est débattu aujourd'hui au Sénat. Il concerne la mode, poussée par de jeunes marques à rompre avec le gaspillage. Exemple à Bordeaux avec Aatise

Dossier réalisé par Jean-Denis Renard
jd.renard@sudouest.fr

C'était il y a quelques semaines, sous le joli soleil de Biarritz. En apéritif du G7 – la réunion iodée des grands de ce monde – une trentaine de groupes textiles catégorie poids lourd paraphaient le « pacte de la mode ». Le texte engage ses signataires à réduire leur empreinte environnementale en faisant tourner leurs chaînes d'approvisionnement aux énergies renouvelables ou encore en supprimant le plastique à usage unique.

L'initiative s'est attirée la moue dubitative des observateurs. Faute de contraintes gravées dans le marbre, comme la fin de la mode éphémère – qui consiste à renouveler les collections à grande vitesse pour entretenir le réflexe d'achat compulsif – à quoi bon ? Sûrement à ripoliner en vert l'image d'une industrie parmi les plus polluantes, entre usage intensif de l'eau, recours massif aux produits chimiques, émissions de gaz à effet de serre incompatibles avec la stabilisation du climat et gaspillage grande taille.

Selon le projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, qui arrive aujourd'hui en débat au Sénat, un vêtement sur deux termine à la décharge ou incinéré. Parmi les rescapés, combien dorment pour toujours sur une étagère ? En réponse, le texte porte l'interdiction de détruire les biens de consommation invendus, notamment dans l'habillement. « C'est un scandale à l'abri de tous les regards, une des pires absurdités de notre société », s'indigne Brune Poirson, la secrétaire d'État à la Transition écologique.

> « On ne peut pas faire l'économie d'une refonte globale du mode de production »

Du côté des grandes enseignes, on proteste de son innocence. « La possibilité de circulation de nos vêtements entre la France (plus de 200 magasins) et les marchés voisins (plus de 4 900 magasins dans le monde), puis la pratique des soldes et promotions nous permettent de solutionner le problème des vêtements qui ne trouveraient pas preneurs », argumente H & M.

La chaîne dit ne détruire que des pièces qui sont impropres à la vente pour des raisons de sécurité. Quant aux vêtements défectueux des points de vente français de H & M, ils sont rassemblés en Belgique où ils sont donnés dans le cadre d'un partenariat associatif.

« Un problème complexe »

Installées à Darwin, sur la rive droite de Bordeaux, les deux fondatrices d'Aatise, une ligne de vêtements « écoresponsables », ne se focalisent pas sur la seule question des invendus. « Rendre la mode durable est un problème complexe. On ne peut pas faire l'économie d'une refonte globale du mode de production », témoignent Heide Baumann et Julia Schena. Le choix des matières, le mode et le lieu de fabrication des vêtements, leur quantité, leur recyclage : tout compte pour qui veut rester dans les clous.

> Le respect du « made in France » est combiné à une production à la demande ou en séries limitées

Depuis son envol il y a deux ans, Aatise s'attache à résoudre ce casse-tête aux multiples facettes. La jeune marque a commencé par bannir les fibres synthétiques. Dérivées de la chimie du pétrole, comme le polyester et le nylon, elles appartiennent à la grande famille des plastiques.

À l'inverse, Heide Baumann et Julia Schena s'en tiennent pour l'essentiel au lin, au lyocell (issu de la pulpe du bois) et au coton recyclé. « Nos vêtements sont assemblés en fils de coton. En bout de course, nos T-shirts, comme nos pantalons, sont compostables », jure Julia Schena.

Le credo du « made in France »

Le faible périmètre qui englobe les lieux de production, de fabrication et de commercialisation répond au même souci. Aatise se procure le lyocell en Autriche. Le lin est cultivé au nord de la Seine, en France, et dans des pays frontaliers. Le travail de confection est bleu-blanc-rouge. Les pièces sortent d'ateliers situés en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et en région parisienne.

Le respect du « made in France » est combiné à une production à la demande ou en séries limitées, loin des canons de la mode jetable qui vomit des containers entiers de pièces fabriquées en Asie. Aatise ne solde pas, pour la bonne raison qu'il n'y aurait pas grand-chose à solder.

Suivre ce cap implique une politique de prix qui tranche avec le low-cost devenu la norme. « Quand vous payez un T-shirt 5 €, quelqu'un d'autre le paie pour vous. Le producteur de coton et l'ouvrière à l'autre bout du monde par exemple », justifie Heide Baumann. Le modèle économique d'Aatise ne fait pas fuir une certaine clientèle, sensible à la qualité de ce qu'elle porte comme aux critères éthiques qui encadrent la production. D'autres jeunes marques sont sur un créneau similaire, comme Hopaal, à Biarritz, ou 1083.

Une niche par rapport aux énormes quantités de textiles écoulées sur le marché ? « Oui, mais l'éveil des consciences est bien réel. Il y a deux ans, on nous disait qu'on était folles. Maintenant, on nous félicite pour notre courage ! », résume-t-on chez Aatise.

Et les mastodontes dans cette histoire ? H & M met en avant le programme de collecte des vêtements usagés mis en place depuis 2013 dans ses magasins. « Pour la France, nous venons de dépasser la barre des 6 000 tonnes », assure l'enseigne. 60 % de ce total repartirait dans les circuits florissants du vêtement de seconde main. Mais le recyclage a des vertus forcément limitées s'il ne s'accompagne pas d'une réduction des quantités à la source. Et là...

Loin de la mode jetable qui vomit des containers entiers de pièces fabriquées en Asie, les deux fondatrices de la marque bordelaise Aatise (en bas, à droite) ont lancé une ligne de vêtements écoresponsables. Le Relais valorise de son côté 90 % des textiles collectés. PH. AFP, F. COTTBREAUET L. THEILLET

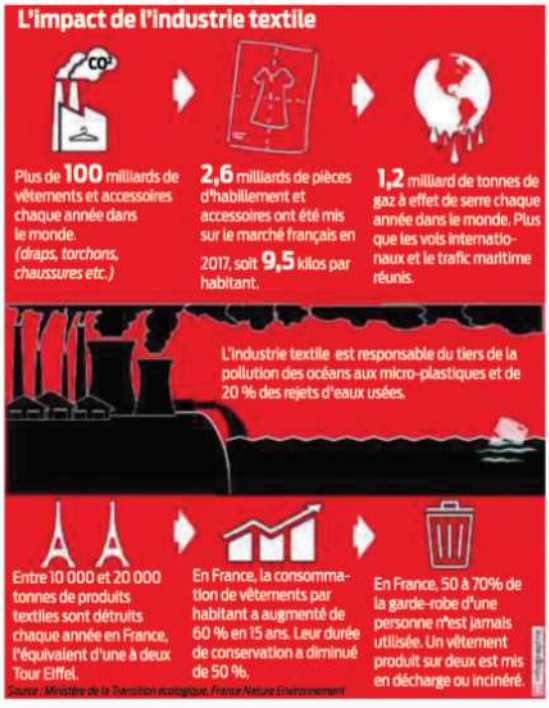

Invendus, consigne, recyclage...

CE QUE DIT LE TEXTE

Le projet de loi anti-gaspillage contient de nombreuses dispositions pour limiter nos déchets

Le projet de loi anti-gaspillage se situe dans la droite ligne de la feuille de route de l'économie circulaire, une batterie de cinquante mesures dévoilées en avril 2018. Porté par Brune Poirson, la secrétaire d'État à la Transition écologique, le texte voit large. Il entend, comme son nom l'indique, lutter contre le gaspillage, tarir la source de nombreux déchets, inciter les industriels à en produire moins et informer le consommateur. Quelques exemples.

Le retour de la consigne

Objet d'un vif débat parmi les professionnels du recyclage, la consigne porterait à titre principal sur les bouteilles en verre et en plastique, ainsi que sur les canettes en métal. Elle pourrait aider à atteindre l'objectif européen de 90 % de bouteilles plastique recyclées dans dix ans. Pour l'heure, la France affiche un pauvre 57 %.

En finir avec la destruction

Le gouvernement veut étendre aux biens de consommation du quotidien le principe qui prévaut dans l'alimentaire : les produits doivent être donnés pour éviter leur destruction après la date de péremption. La mesure vise l'habillement, mais surtout les livres et le secteur hygiène-beauté qui représentent à eux deux 75 % des articles détruits. Le ministère rappelle que les associations chargées de l'aide aux démunis « font face à un déficit chronique en produits d'hygiène de base, tels que le savon, le dentifrice, les couches, le papier toilette ».

La consigne porterait à titre principal sur les bouteilles en verre et en plastique, ainsi que sur les canettes en métal. ARCHIVES AFP

La responsabilité du bâtiment

Premier producteur de déchets en France et premier consommateur de ressources naturelles, le secteur du bâtiment va voir de nouvelles contraintes débouler. En vigueur depuis 2010, le « diagnostic déchets », qui doit anticiper les quantités et les catégories de déchets amenés par les gros chantiers, est très peu appliqué. Le projet de loi étend la mesure et l'assortit de sanctions en cas de non-respect.

Le bonus-malus généralisé

Le procédé vise à récompenser les fabricants qui intègrent le respect de l'environnement dans leur démarche en incorporant, par exemple, des matières recyclées à leurs produits. Le prix au détail comprend une écocontribution, une somme qui sert à gérer le bien en fin de vie. Elle baissera pour les industriels vertueux, elle montera pour les mauvais élèves.

« La logique du marché devra être orientée »

Selon Chloé Salmon-Legagneur, la loi appuiera des innovations technologiques qui réduiront le gaspillage

Chloé Salmon-Legagneur, responsable de la chaire BALI (Biarritz Active Lifestyle Industry). ARCHIVES BERTRAND LAPÉGUE/ « SO »

La chaire BALI (Biarritz Active Lifestyle Industry) est un programme d'enseignement et de recherche sur les innovations dans l'industrie de la mode et du textile. Elle est portée par l'École supérieure des technologies industrielles avancées (ESTIA), installée à Bidart, sur la Côte basque. La chaire BALI et sa responsable, Chloé Salmon-Legagneur, organiseront la Fashion tech week Bordeaux, les 18 et 19 octobre, à la Kedge Business School de Bordeaux-Talence. L'événement sera consacré à la nécessaire révolution durable de l'industrie de l'habillement.

« Sud Ouest » L'industrie est-elle prête à se tourner vers la fabrication de vêtements à la demande ?

Chloé Salmon-Legagneur Une entreprise leader comme Lectra (1) a investi en recherche et développement pour revoir le modèle économique en vigueur dans la découpe des matières souples. Au lieu de tout miser sur des machines qui coupent rapidement le plus de pièces possibles, il s'agit maintenant de développer des machines mono-couches capables de couper à la perfection des pièces à la demande. Si un acteur économique de l'importance de Lectra se lance dans l'aventure, c'est bien que nous sommes sur une tendance de fond. Elle répond à une forte demande du consommateur de co-création de pièces uniques.

En quoi cela pourrait-il rompre avec le modèle actuel ?

Pour le moment, on est sur un modèle où les grandes enseignes effectuent des commandes des mois en amont de la mise en vente. Les pièces sont fabriquées en grand nombre en Asie et arrivent par bateau. Dans le futur, il s'agira de réduire le temps de mise au point des produits en s'appuyant sur la digitalisation et la numérisation, et en rapprochant du consommateur des sites de production automatisés. L'avenir est aux circuits courts et à la fabrication à la demande, en rupture avec l'offre de masse qui prévaut actuellement.

Peut-on recycler le textile ?

Nous disposons aujourd'hui des moyens techniques qui devraient nous éviter d'envoyer les vêtements à l'incinération. J'étais la semaine dernière au Centre européens des textiles innovants (CETI), à Roubaix, pour assister à l'inauguration de la chaîne de revalorisation du coton. C'est assez impressionnant. Vous placez un T-shirt usagé d'un côté de la machine et vous obtenez du fil de l'autre. Certes, il s'agit d'un textile mono-matière en fibres naturelles, ce qui minore les difficultés du recyclage. L'industrie devra aussi tenir compte de ce paramètre dans la conception de ses produits.

Comment faire pour les textiles en fibres synthétiques qui mélangent différents polymères ?

Il est effectivement plus difficile de recycler les fibres synthétiques et mélangées. À l'heure actuelle, on utilise beaucoup d'élasthanne – une fibre qui a des qualités d'élasticité – dans l'industrie, ce qui complexifie la séparation des éléments utilisés dans la fabrication du vêtement. Mais l'innovation technologique rend possible ce qui était encore une gageure hier. On a toujours eu du mal à revaloriser le cuir usagé. On sait maintenant le broyer pour obtenir une poudre à partir de laquelle on peut refaire, par exemple, du feutre susceptible d'être utilisé pour d'autres usages comme l'ameublement.

L'industrie ira toujours au moins cher. Comment rendre ces techniques compétitives ?

La logique du marché devra être orientée par la loi, justement. C'est en imposant l'éco-conception et en taxant le gaspillage que l'on évoluera dans le bon sens.

(1) L'entreprise est implantée à Cestas, en Gironde.

SACHEZ-LE

La STGA annonce un maintien de 95 % du service aujourd'hui

La Société de transports du Grand-Angoulême affirmait hier que le service serait peu perturbé par le mouvement social du jour. « Dix conducteurs en service ont déclaré leur intention de grève ce mardi. Sur les 1 217 départs de terminus quotidiens, 1 158 seront assurés. Les lignes scolaires, les lignes relais 20 à 24, les lignes régulières 2, 4, 5, 6, 7, 8, 10 et Express circuleront normalement. Les lignes A, B, 1, 3 et 9 auront quelques départs de terminus non assurés ». A la STGA, l'appel à la grève porte aussi bien sur la défense du système des retraites que sur les conditions de travail suite à la mise en service de Möbius.

PHOTO LOÏC DEQUIER

INDISCRÉTION

Jean-Luc Lassoudière, nouveau référent départemental LREM en Charente

« Félicitations à Jean-Luc Lassoudière, nouveau référent En Marche de la Charente : un homme avec qui nous avons marché ensemble, depuis le début. » Voilà comment la députée de Cognac Sandra Marsaud accueille sur Facebook la nomination de l'agriculteur de Saint-Fraigne.

Syndicaliste agricole ayant le cœur à gauche, Jean-Luc Lassoudière s'était engagé dans la campagne d'Emmanuel Macron en 2017. LREM lui avait préféré Madeleine Ngombet pour les élections législatives dans le Nord Charente. Il devra ramener de la sérénité dans un parti dont le précédent référent, Jérôme Couton, est parti en raison de tensions avec Sandra Marsaud.

PHOTO PHILIPPE MÉNARD

Véronique Bru-Legaret et Olivier Petit, la présidente et le directeur général de la Distillerie des Moisans à Sireuil. PHOTO S.LOIC DEQUIER / SO

La Distillerie des Moisans s'ouvre à la visite

NÉGOCE DU COGNAC L'entreprise, créée en 1963, exploite 12 chaudières et 30 ha de vignes. Parmi les PME de la filière cognac, voici l'acteur économique le plus proche d'Angoulême

Olivier Sarazin
o.sarazin@sudouest.fr

Small is beautiful… Le dicton s'applique aussi à l'univers du cognac, où dans l'ombre des quatre géants (Hennessy, Martell, Rémy Martin et Courvoisier), les PME du négoce produisent parfois de vrais nectars. Parmi ces petites maisons, la Distillerie des Moisans à Sireuil occupe une place singulière, du fait de son actualité, sa position géographique et son histoire.

L'actu, tout d'abord. Ce mardi soir, l'entreprise créée en 1963, s'ouvre au public. Elle inaugure un circuit œnotouristique. Véronique Bru-Legaret, la présidente de la société, promet « une découverte initiatique de l'univers du cognac », au fil d'un parcours d'une heure environ (1). La visite passe entre les douze alambics de la distillerie et les centaines de fûts à la parade dans un chai en bord de Charente. Elle se termine au rez-de-chaussée d'une belle maison de maître récemment restaurée, où l'entreprise a aménagé une boutique, des salons et un espace de réception.

300 000 bouteilles par an

Cette nouvelle offre – modeste mais bien conçue – ne doit pas être comparée à celles des grands noms du secteur, à Cognac et à Jarnac. Elle se veut « familiale et chaleureuse » et s'adresse avant tout aux Angoumoisins et aux touristes de passage à Angoulême. Nous sommes ici aux portes de l'autre cité des Valois, dans un joli hameau du Grand-Angoulême. Parmi les petits négociants de taille honorable, la Distillerie des Moisans est sans doute l'acteur économique le plus proche de la ville préfecture.

Son activité n'a rien d'anecdotique : une bonne vingtaine de collaborateurs, 8 millions de chiffre d'affaires, 12 chaudières et une capacité de production annuelle de 6 000 hectolitres d'alcool pur. La Distillerie des Moisans travaille « à façon » pour 70 autres viticulteurs et négociants. Elle exploite aussi une trentaine d'hectares de vigne en Fins Bois et dispose d'une unité d'embouteillage de quatre lignes. Elle vend environ 300 000 cols : du cognac sous les marques Moisans, Roland Bru et Deau (lire ci-contre), mais aussi du pineau et du brandy, ainsi qu'un peu de gin, de rhum et d'absinthe.

L'histoire de la Distillerie des Moisans, c'est aussi l'aventure d'un négociant de bois exotiques parisien amoureux du terroir, Roland Bru, qui se prit de passion pour l'or ambré des Charentes. Après sa mort, en 1997, la société connut des difficultés. Elle travaillait beaucoup avec la grande distribution et fut fragilisée par la crise du cognac. Véronique Bru-Legaret, la fille du fondateur, a repris les rênes de la société en 2011. Sa stratégie ? Faire fructifier de vraies marques, pas celles des hypermarchés. La présidente est secondée par un ancien banquier, Olivier Petit, nommé directeur général en 2017.

(1) Du lundi au vendredi. Tarif, 10 € par personne, gratuit pour les moins de 18 ans. Tél. 05 45 90 55 45.

PHOTO DEAU / DISTILLERIE DES MOISANS

Deau, le fleuron de la gamme

Parmi les alcools produits ou commercialisés par la Distillerie des Moisans, les cognacs Deau sont les plus réputés. La marque – du nom d'une famille de vignerons installée en Saintonge depuis la fin du XVII[e], notamment à Saint-André-de-Lidon (17) – a été achetée en 2004. « Des vignes au flacon, les cognacs Deau prouvent que le vrai luxe est affaire de temps, de soin et de talent. Ses trois XO sont fins et délicats », peut-on lire dans « Encyclopédie du cognac » (Editions Inventaire des territoires).

La Distillerie des Moisans vient de faire rénover cette belle demeure de maître. Elle y a ouvert une boutique

Un espace de réception aux couleurs de la marque Deau

La salle des alambics a un plafond en acajou

Devant la justice pour la 17[e] fois

CHÂTEAUBERNARD Habitué à conduire sans permis, il écope de quatre mois de prison ferme

Les mauvaises habitudes ont la vie dure. Hier, un homme de 38 ans comparaissait devant le tribunal d'Angoulême. Le 20 septembre, le trentenaire avait été arrêté par la police au volant de son véhicule qu'il conduisait sans permis et sans assurance. Un délit qui n'a rien d'une première puisque ce père de sept enfants a déjà seize mentions à son casier judiciaire. Des condamnations pour des délits routiers du même genre, parfois liés à la prise de stupéfiants, d'alcool, ou des outrages et des vols. Le prévenu a déjà été emprisonné à trois reprises, pour un total de onze mois. Il était en liberté depuis le 4 septembre. Son permis lui avait été retiré en 2015. « Que faut-il faire pour que vous compreniez ? » s'est interrogée la présidente Claire Quintallet, avant de réexpliquer avec pédagogie le principe des assurances.

Le procureur, Sébastien Farfart, a requis huit mois de prison notant un « je-m'en-foutisme absolu » et une absence de réflexion profonde. Le tribunal a finalement condamné le multirécidiviste à quatre mois de prison ferme, avec maintien en détention, notant les efforts réalisés depuis l'arrêt de prise de stupéfiants en mai dernier.

Une expertise psychiatrique demandée

COGNAC Le tribunal a renvoyé une affaire de violences conjugales afin qu'un examen soit mené

Un homme de 33 ans comparaissait hier devant le tribunal d'Angoulême pour violences conjugales et outrage. Le 26 juillet, à Cognac, il avait bousculé son amie et l'avait serrée au cou. Il avait déjà été condamné pour des faits similaires en 2017 à Angoulême. « Mon client a d'importants troubles de la personnalité et des idées suicidaires, a expliqué l'avocate de la défense. Lors du conflit, ivre, il s'est planté un couteau dans le torse. Il ne se souvient de rien, sauf d'avoir enlevé la lame. » Il a également été rappelé qu'il avait tenté de mettre fin à ses jours en s'étranglant avec son t-shirt lors de la garde à vue. Des éléments qui ont poussé le procureur à demander un renvoi le temps qu'une expertise psychiatrique soit menée.

Afin qu'il puisse « être mieux jugé », tout en se positionnant pour le maintien en détention du prévenu. « Il est dangereux pour lui-même et la victime. Le 26 juillet, il lui avait demandé de mettre fin à ses jours avec lui ». Des recommandations totalement suivies par la présidente. Il comparaîtra à nouveau le 28 octobre.

SÉCURITÉ

Les règles à respecter en trottinette électrique

✓ Il est préférable de porter un casque

✓ Votre trottinette doit être équipée

-->avertisseur sonore
-->de freins
-->dispositifs rétro-réfléchissant
-->de feux avant et arrière

✓ Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant
(C'est valable la nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante même en agglomération)

✗ Ne pas transporter de passager

✗ Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire

✗ Le stationnement ne doit pas gêner la circulation

✗ Ne doit pas dépasser les **20km/h**

✗ Casques audio et écouteurs interdits

Source : Ministère de l'intérieur

Infographie

« Un investissement qui pérennise l'entreprise »

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC L'entreprise de création de baby-foot Sulpie est enfin installée dans ses nouveaux locaux. De quoi rationaliser et augmenter la production

Didier Faucard
d.faucard@sudouest.fr

Un an. C'est le délai supplémentaire qu'aura nécessité le départ de la société Sulpie du village de Coulonge jusqu'à la zone industrielle de Saint-Sulpice-de-Cognac par rapport au projet initial. Et ce n'est pas la distance entre les deux sites (2 km) qui justifie cela.

« À chaque étape, il y a eu des problèmes. Mais, sans doute que moi aussi j'ai trop tardé à lancer le chantier », soupire Olivier Sulpie. Dernier avatar en date : les machines sont tombées en panne au moment où elles étaient rebranchées, « certaines n'ont vraiment pas aimé le transport, notamment les numériques. Il a fallu en changer certaines. En plus, nous avons déménagé au mois d'août : essayez de trouver quelqu'un pour réparer à cette époque ! » Trois semaines de déménagement, deux semaines pour tout régler : cela ne fait donc guère plus qu'une quinzaine de jours que l'usine a repris son activité.

Olivier Sulpie parmi les baby-foot. Le nouveau bâtiment devrait encore favoriser la croissance de la société. PHOTO D.F.

Plus de capacité de production

Et si l'aménagement total est loin d'être achevé, ce qui est fait et fait. Olivier Sulpie et ses employés ont donc pris possession de leur nouveau bâtiment de 1 400 m². « Ce n'est pas forcément plus grand que là où nous étions avant », note Olivier Sulpie. Mais l'outil de travail est, en revanche, beaucoup plus rationnel. « D'abord, il est de plain-pied, alors qu'à Coulonges, c'était plein de recoins, de marches. On chargeait et déchargeait les camions au milieu de la route…»

Autant dire qu'Olivier ne regrette pas le site historique de Coulonge – aujourd'hui en vente –, là où, avant lui, son grand-père puis son père construisaient les baby-foots. Il serait même soulagé. « C'est vrai que ça fait drôle, mais on ne pouvait rien réaménager à Coulonge. On était bloqué. Ou alors il aurait fallu tout casser et reconstruire. Autant repartir sur du neuf. Ici c'est lumineux, pratique et puis esthétiquement, je crois qu'on a pas trop mal réussi ce bâtiment ? ». Total de l'investissement entre le bâtiment et les machines remplacées, 1 million d'euros. « En faisant, ce choix, je sais que j'ai assuré la pérennité de l'entreprise. Et puis Coulonge ne correspondait pas à l'image haut de gamme sur laquelle nous travaillons. »

Pour aménager le nouveau site, Olivier Sulpie a fait appel à un consultant parisien. « Nous avons beaucoup travaillé sur la fluidité des lignes de travail, du processus de fabrication – nous avons trois cabines de peinture au lieu d'une – sur l'ergonomie des postes de travail. Nous avons également évité tout déplacement inutile. ».

Une réorganisation qui doit rapidement déboucher sur une hausse de la capacité de production selon le patron. D'autant que l'entreprise a profité de ce transfert pour changer sa conception de fabrication. « L'idée est de fabriquer tous les jours des petites séries. Que tous les jours une série soit terminée et prête à être expédiée. On devrait gagner 20 à 25 % de capacité de production. » Et ainsi sortir environ 1 500 baby-foots par an. « À Coulonge, on était à 1200-1300. Dans l'absolu, on pourrait doubler la production, mais il ne s'agit pas de tomber dans la course à, la production », explique Olivier Sulpie.

À l'attaque des États-Unis

Le patron tient, en effet, à conserver la spécificité de l'entreprise, l'élément qui a fait sa réputation : le haut de gamme, construit avec des matériaux nobles comme du hêtre massif. Et à surfer sur le dynamisme des quatre dernières années où l'entreprise a progressé, tous les ans de plus de 10 %, « et même si c'est 5 ou 6 %, ça ira », sourit Olivier Sulpie. Qui espère bien que le réseau commercial mis en place aux États-Unis va porter ses fruits : « Nous avons huit sites sur l'ensemble du territoire, de New York à San Francisco, en passant par Chicago susceptibles de prendre nos produits. On a fait des essais et ça a bien plu. Après, l'interrogation, c'est le Brexit, car nous avions beaucoup de commandes en Angleterre. Le but est aussi de se développer en Europe, les pays nordiques. »

Ce qui fonctionne bien aussi, ce sont les babys personnalisés des entreprises. Ici Martell, Rémy Martin, Villevert, notamment, ont le leur. « Nous en avons récemment fait un pour les champagnes Mumm. Nous en avons déjà réalisé pour plus de 120 entreprises. J'aimerais bien aussi trouver des artistes pour réaliser de nouvelles pièces uniques », exprime Olivier Sulpie qui a encore bien d'autres idées Le baby-foot charentais semble encore avoir de beaux jours devant lui.

Une campagne électorale déjà piquante

POLITIQUE Damien Bertrand et Morgan Berger se lancent et prennent des coups

MUNICIPALES **2020**

Après Jonathan Muñoz le 9 septembre, et Jean-Hubert Lelièvre le 20 septembre, deux candidats posent des jalons importants dans la course à l'hôtel de ville de Cognac. Morgan Berger joue gros. Le candidat sans étiquette, de tendance centre droit, a loué l'Espace 3 000 pour une grande réunion publique à 19 h 30, jeudi.

De son côté, Damien Bertrand présentera les bases de sa campagne ce soir à 18 h 30. Après des aléas qui ne sont pas passés inaperçus, il vient d'être officiellement investi par LREM à Cognac. « Notre équipe est composée de gens de sensibilité différente, également de gens qui n'habitent pas à Cognac mais qui y ont des intérêts familiaux et professionnels », a-t-il déclaré sur France 3 ce lundi. Le maire sortant Michel Gourinchas l'a aussitôt épinglé sur Facebook. « Soit il n'a pas bien lu son Code électoral. Il faut résider et être inscrit sur la liste électorale, ou bien être inscrit au rôle des contributions directes. Soit il a du mal à trouver des candidats habitant Cognac. » Le même Michel Gourinchas s'était déjà amusé de voir la députée de Cognac Sandra Marsaud ne pas lui apporter son soutien. « C'est sans doute la meilleure chose qui pouvait arriver à Damien Bertrand », a-t-il ironisé. Les coups volent (bas) sur les réseaux sociaux. La RN Isabelle Lassalle s'est ainsi gaussée de voir l'équipe du LR Jean-Hubert Lelièvre utiliser le même slogan, « En avant », que le Rassemblement national pour les élections municipales 2020…

Ph. M.

Le maire dégaine plus vite que son ombre. PHOTO ANNE LACAUD

CHERVES-RICHEMONT

Tété, « pour de vrai » à l'Abaca

Samedi soir, Tété a séduit son public à l'Abaca : dans une ambiance décontractée et chaleureuse, le conteur-guitariste a livré avec bonheur un spectacle « Fauthentique » de qualité. PHOTO PIERRE BARRETEAU

Un menu copieux

LITTÉRATURES EUROPÉENNES De la maternelle au lycée, le festival fait une large place à la littérature pour enfants et jeunesse

Didier Faucard
d.faucard@sudouest.fr

Qui a dit que les jeunes ne lisaient plus ? Que le nez collé sur leurs différents écrans en permanence, toute littérature écrite leur était devenue étrangère ? Si c'est ce cas, ce ne sera pas la faute de Littératures européennes. Déjà actif sur le front depuis de nombreuses années, le festival a encore mis les petits plats dans les grands pour que les jeunes lecteurs soient entièrement partie prenante de la manifestation.

Anne-Lise Dyck, responsable de la programmation du festival et Anne Billy, programmation jeunesse, lors de la présentation. D.F.

1 Un pôle jeunesse plus développé

La partie dédiée aux enfants, de la maternelle à la Sixième, se muscle. La sélection des livres est ainsi passée de trois à quatre, associant deux auteurs francophones et deux auteurs néerlandophones. David Merveille, avec « Hulot domino » (Rouergue), fait ainsi plonger dans l'univers de Jacques Tati (moyenne et grande section). Tandis que Sebastiaan Van Doninck fera frémir « Le Sortilège des enfants squelettes » (Alice jeunesse), un conte fantastique très joliment illustré (CP-CE1). Marie Colot a donné vie, elle, à une institutrice qui invente des jurons farfelus au travers de sa série « Le Jour des premières fois ». Dans le deuxième tome, « Salades et Cie » (Alice jeunesse), elle initie ses élèves au « mieux manger » (CE2-CM1). Un thème qui est celui de Wauter Mannaert dans « Yasmina et les mangeurs de patates » (Dargaud), pour les CM1 et CM2.

Les auteurs seront présents dans les classes les 14 et 15 novembre (1). Des classes où il y aura également des ateliers bruitages, la création d'une Une avec le magazine « Baïka » et un atelier de création musicale avec l'association Le Fond de la classe (Ben et Cadillac), dans les locaux de Blues Passions. Mais le gros morceau de cette année est le partenariat noué avec la Fondation Martell qui accueillera, samedi 16 et dimanche 17, toutes les activités dédiées aux jeunes et aux familles : ateliers BD et illustration, bruitages, concert dessiné, chasses au trésor, « battle » d'images et de textes, atelier peinture, atelier philo…

2 Les Prix des collégiens et des lycéens

C'est la 7e édition du prix décerné par les collégiens qui sera remis jeudi 14 novembre. Trois ouvrages sont en lice : « Un sale livre » (Mijade) de Franck Andriat, qui traite des réfugiés et de leur accueil ; « Dans de beaux draps » (Alice jeunesse), qui met en lumière le harcèlement via Internet et les réseaux sociaux et l'adaptation en roman graphique du « Journal d'Anne Franck » par Ozanam et Nadji (Soleil).

Le prix Jean-Monnet des jeunes Européens (lycées), remis vendredi 15 novembre, vivra lui sa 14e édition (2). 254 élèves issus de neuf lycées y participent. Là aussi, trois titres sont en course : « En mer » (Bourgois) de Toine Heijmans qui a déjà reçu le prix Médicis étranger en 2013 ; « Audrey et Anne » (L'Archipel) de Jolien Janzing qui met en abîme les destins d'Anne Franck et Audrey Hepbrn à partir de faits réels ; et Jean-Yves Laurichesse, qui avec « Les Chasseurs dans la neige » (Ateliers Henry Dougier) fait pénétrer dans la toile de Pieter Bruegel l'Ancien.

3 De multiples ateliers pour les adolescents

Que ce soit en classe ou sur le festival, collégiens et lycéens pourront participer à de nombreux ateliers : ateliers BD (narration et illustration) avec notamment Antoine Ozanam ; atelier de création musicale avec le rappeur de Lille Ben et le « beat-maker » Cadillac ; lecture dessinée à l'Avant-Scène : « Walter, mon ami un peu étrange » de Sybille Berg pour les lycéens ; lecture théâtralisée du « Journal d'Anne Franck » par la Cie Théâtre en action ; rencontre avec Inge Schilperoord, l'auteure qui sera en résidence à Cognac ; rencontre autour des métiers du livre…

Cerise sur le gâteau, les Littératures européennes s'ouvrent cette année aux mangas. Deux auteurs européens seront présents : Mig et Sourya Sihachakr. Rencontres et ateliers au programme.

(1) Inscription des écoles avant le 1er octobre.

(2) Les deux trophées seront réalisés par les étudiants de BTS Packaging du lycée Louis-Delage.

Un dernier tour de piste pour l'Epsilon TB 30

BASE AÉRIENNE La base aérienne de Cognac-Châteaubernard offre un « dernier hommage » à l'Epsilon TB 30, qui équipait l'école de pilotage depuis les années 1980. Une cérémonie se tiendra cet après-midi, avec notamment un défilé aérien.

Pas de restauration dans plusieurs écoles

SOCIAL Le mouvement national de grève qui a lieu aujourd'hui a des répercussions dans les écoles de la ville. Il n'y aura pas de restauration scolaire dans les maternelles des Borderies, Jean-Macé, Jules-Michelet, Victor-Hugo, ainsi que dans les écoles élémentaires Jules-Michelet et Paul-Bert. Idem à la maternelle Saint-Exupéry, où est mis en place un service minimum d'accueil au centre de loisirs du Petit Parc. La restauration scolaire sera perturbée à la maternelle Simone-Veil, l'école Victor-Hugo, la maternelle Pauline-Kergomard (où l'accueil périscolaire matin et soir est également touché). Pas de changement en revanche pour les écoles élémentaires Simone-Veil (Chatenay et Champ de Foire) et à Pierre-et-Marie-Curie.

Jacques Narceau. ARCHIVES PH.M.

Un temps d'échange pour les parents

INFO 16 « Parce qu'être parent, ce n'est pas un jeu d'enfant ! » Tel est le sous-titre d'un rendez-vous proposé demain à partir de 10 heures à Info 16, au couvent des Récollets. L'animatrice du Point info famille propose de discuter de l'éducation, l'adolescence, les droits et les devoirs, à partir du jeu « Chemins de parents ». Gratuit sur inscription au 05 45 82 62 00.

Narceau déjà de retour

EXPOSITION Jacques Narceau a réinstallé une soixantaine de toiles au couvent des Récollets, jusqu'au samedi 5 octobre. Le peintre cognaçais a répondu positivement à une invitation de la ville. Sa précédente exposition, fin juin, a plutôt bien marché. Un amateur américain lui a notamment pris trois nus qu'il lui a demandé d'envoyer à New York... « C'est gratifiant ! Cela reste exceptionnel. Il faut vivre modestement », confie l'artiste. Ouvert de 10 heures à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 heures sauf le dimanche.

Projet de travaux rue de la Grande-Champagne. PHOTO SAMUEL MÉCHAIN

Gros chantier en vue

Lors de sa réunion de jeudi, le Conseil municipal a validé l'attribution du lot 2 de la 4e phase de l'aménagement du Bourg, « réseaux eaux pluviales et eaux usées », de la rue de la Grande-Champagne. Le rapport du maître d'œuvre avait fait état de deux offres, la Cise et la Sogea. Après débat sur un dossier qui a duré près de quatre ans, l'offre de la Sogea, la mieux-disante, a été retenue pour un montant global de 368 831 euros HT. « Avant le début des travaux, il faut régler le problème de l'enfouissement des réseaux avec le Syndicat départemental de l'électricité et du gaz (Sdeg) », a précisé Véronique Marendat, maire.

Autres dossiers à l'ordre du jour : accord pour l'achat d'un véhicule Iveco pour le service technique « voirie », pour un montant de 34 500 euros ; accord pour débloquer un supplément de crédit afin de réhabiliter la salle des Aînés, y compris l'option désamiantage du plafond et travaux imprévus, montant global estimé à 375 700 euros ; accord pour une subvention à la coopérative scolaire élémentaire (transport des CM1-CM2 pour une initiation voile) pour un montant de 970 euros ; accord pour l'adhésion au Conseil d'architecture de l'urbanisme et de l'environnement, montant de 121 euros, jusqu'alors pris en charge par Grand Cognac ; accord pour aliénation de deux chemins ruraux à Deuville et La Nérolle, après enquête publique.

Mairie et salle des Aînés

Avant de lancer les appels d'offres, les élus autorisent le dépôt de permis de construire pour la réhabilitation de la mairie et de la salle des Aînés. Par ailleurs, les élus acceptent que la commune participe à la garantie du maintien de salaire en cas d'arrêt maladie pour tous les agents. Enfin, à la suite de la demande de l'association gestionnaire de l'Ehpad Raby-Barboteau, en voie de fusion avec celui de Lignières-Sonneville, Véronique Marendat siégera au conseil d'administration.

Et le transfert des charges ?

Après présentation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (Clect) de Grand Cognac, « les élus sont globalement satisfaits », l'attribution de compensation 2019 concernant le service médiathèque (fonctionnement), le service voirie (fonctionnement et investissement), ainsi que le Silfa et la fourrière s'élève à 239 866 euros pour la commune.

SAINT-PREUIL

La maire souhaite repartir

MUNICIPALES 2020

Après avoir débattu sur les dossiers à l'ordre du jour du Conseil municipal de jeudi soir, Marie-Jeanne Vian, maire, a évoqué les élections municipales de mars. Après un tour de table, plusieurs conseillers ont souhaité ne pas se représenter. Avec une équipe renouvelée, Marie-Jeanne Vian a exprimé son envie de repartir pour un nouveau mandat.

Parmi les dossiers, la convention entre la commune et l'Ogec de l'école du Sacré-Cœur de Segonzac est renouvelée ; elle concerne quatre enfants, avec une participation d'un montant global de 1 749,32 €.

Une subvention exceptionnelle est accordée au comité des fêtes pour la location de la vaisselle de la salle des fêtes qui lui appartient. Le prochain loyer du logement est voté avec une légère augmentation (355 euros par mois), après des travaux de peinture pour un montant estimé à 3 000 euros.

Accueil des aînés par Marie-Jeanne Vian (au centre). PH. S. MÉCHAIN

AU FIL DES DOSSIERS

Le repas des aînés de la commune est fixé au dimanche 17 novembre. Samedi 12 octobre, à 20 h 30, salle des fêtes : conférence sur le thème « Impact de la lumière sur les animaux ». Exposition des œuvres du Frac Poitou-Charentes du 28 septembre au 27 octobre, à Touzac. Rencontre régionale dédiée aux pollinisateurs, le 23 septembre au Cnam à Angoulême. La prochaine réunion du Conseil municipal est programmée le 7 novembre à 20 h 30.

Les élus ont émis un avis favorable à l'extension de l'installation de la distillerie de la SCEA du Domaine du Breuil sise Chez Collet, ainsi que pour le projet de modification et révision allégé n°1 de Saint-Même (aménagement du plan d'eau Planet'Ski).